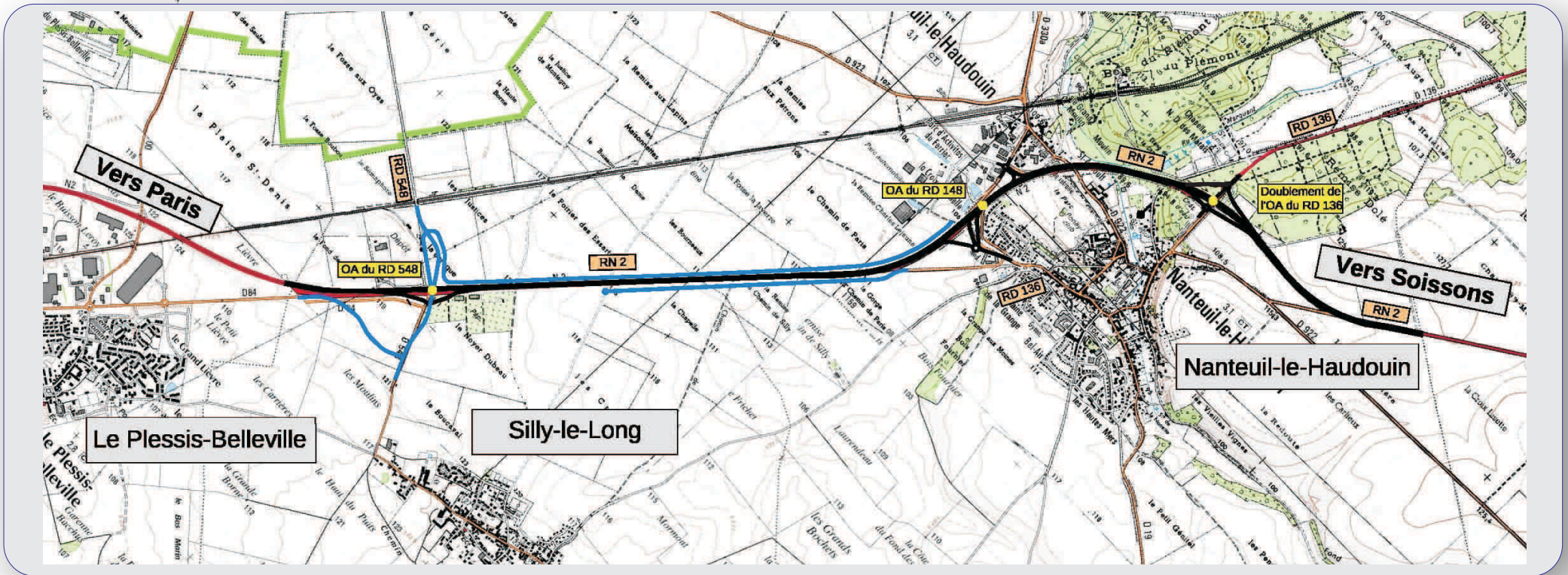




RN 2

aménagement à 2x2 voies entre Paris et Soissons

doublement de la liaison Le Plessis-Belleville Nanteuil-le-Haudouin et de la déviation de Nanteuil



.....Historique de l'opération.

- 11 avril 1992 : classement de la liaison Paris - Belgique en grande liaison d'aménagement du territoire au schéma directeur routier national.
- 30 novembre 1994: approbation de la 1ère phase de l'APSI (avant projet sommaire d'itinéraire) relatif à la RN 2 Paris - Belgique comprenant l'aménagement à 2x2 voies entre Le Plessis Belleville et Nanteuil-le-Haudouin.
- 10 juillet 2001 : approbation de l'APSI 2ème phase entre Mitry-Mory et Soissons.
- du 8 mars au 25 avril 2002 : enquêtes publiques (DUP, mise en comptabilité des POS et attribution du statut de route express).
- 22 octobre 2003 : déclaration d'utilité publique par décret en conseil d'Etat.

.....Doublement de la déviation de Nanteuil-Le-Haudouin.

- 22 septembre 2006 : décision d'approbation de l'avant projet sommaire modificatif de la déviation de Nanteuil-Le-Haudouin
- 26 septembre 2007 : décision d'approbation du projet.
- 24 juillet 2008 : décision d'approbation modificative du projet
- 01 septembre 2008 : date de démarrage du doublement de l'OA RN 2/RD 136.
- 23 février 2009 : démarrage des travaux des deux giratoires du RD 136.
- 05 mai 2010 : démarrage des travaux de doublement de la RN 2.
- 24 janvier 2011 : le démarrage des travaux d'éclairage de la RD 148.
- les travaux de requalification de la chaussée existante devraient commencer dans le courant mois de novembre.

.....Doublement de la section Le Plessis Belleville - Nanteuil-le-Haudouin

- 22 février 2009 : décision d'approbation du projet du doublement.
- 21 septembre 2009 au 9 octobre 2009 : enquête parcellaire.
- 06 octobre 2009 : arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour les chemins et rétablissements.
- 15 février 2010 : date de démarrage des travaux du VC 2 et de la RD 548.
- 16 octobre 2010 : arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la section manquante.
- 17/01/2011 : date de démarrage des travaux de l'ouvrage d'art de la RD 548.

.....Situation actuelle (novembre 2011)

Les opérations sont entièrement financées.

Section Le Plessis-Nanteuil:

- Chemins latéraux de désenclavement agricole réalisés.
- Ouvrage d'art de rétablissement de la RD 548 terminé.
- Fin novembre 2011 : réalisation de la chaussée de la RD 548 et des bretelles de convois exceptionnels côté Silly-le-Long.
- Les travaux de construction de la chaussée neuve devraient débuter au printemps 2012.

Section déviation de Nanteuil :

- La requalification de l'échangeur du RD 136 avec le doublement du pont et la création des deux giratoires est réalisée et en service.
- Les travaux de réalisation de la chaussée neuve ainsi que des deux bretelles pour les convois exceptionnels sont terminés. Des travaux complémentaires seront cependant nécessaires pour y basculer la circulation de la RN 2 début 2012 pour permettre la requalification de la chaussée actuelle.

La mise en service de la section Le Plessis-Nanteuil et de la déviation de Nanteuil devrait intervenir vers le 1er semestre 2013.



Le Plessis Nanteuil PS de la RD 548 en construction



Terrassement des chemins agricoles parallèles à la RN 2 entre Plessis et Nanteuil



Le Plessis Nanteuil pont de la RD 548 : terminé.



Aménagement provisoire pendant les travaux pour accéder au site Holcin.

.....Financement des opérations

| | Etat | Région | Total |
|------------------------------|------|--------|----------|
| Nanteuil-le-Haudouin CPER | 50% | 50% | 21,50 M€ |
| Le Plessis-Belleville PDMI * | 50% | 50% | 20,00 M€ |
| * dont 5 M€ plan de relance | | | |



Construction de la chaussée neuve (sens Soissons/Paris)



Doublement de la déviation de Nanteuil

Création de la chaussée neuve aux abords de l'échangeur RN 2/RD 148



La chaussée neuve réalisée: vue depuis le pont de la RD 922.



Différence d'altitude entre RN 2 actuelle et la chaussée neuve: protection assurée par glissières béton.

.....Description des deux opérations

Les deux opérations s'inscrivent dans le projet d'aménagement global de la RN 2 entre Paris et la Belgique ; la RN2 étant une liaison essentielle au développement économique de l'Est de la Picardie. Depuis la Région Parisienne jusqu'au Plessis-Belleville, la RN 2 a été aménagée antérieurement à 2x2voies .

.....Doublement de la section Le Plessis-Belleville /Nanteuil-le-Haudouin (2,5 km) :

Ils s'agit d'un aménagement sur place, la liaison est destinée à prolonger à 2x2 voies la section comprise entre la déviation de Le-Plessis-Belleville à celle de Nanteuil-le-Haudouin. Le rétablissement de la RD548 constitue également, via la RD84 et la RN2, un itinéraire pour les convois exceptionnels de la RN330 (Meaux-Senlis) ne passant pas sous les caténaires du passage à niveau du Plessis-Belleville.

Le projet consiste à :

- L'aménagement du carrefour de la RD 84 avec la RD 548 et à la création de 2 chemins agricoles parallèles à la RN 2.
- La création d'une chaussée neuve en site propre au nord de la RN2 actuelle (futur sens Soissons-Paris de la 2x2 voies).
- La requalification de la chaussée actuelle (sens Paris-Soissons de la 2x2 voies).

.....Doublement de la déviation de Nanteuil-le-Haudouin (4,5 km) :

Le projet consiste à doubler la déviation actuelle. Il s'agit d'un aménagement sur place. Les aménagements comprennent la requalification des deux échangeurs existants avec les RD148 et 136. L'opération de mise à 2x2 voies s'accompagne d'aménagements complémentaires tels que la rénovation de l'éclairage public d'une buse piétonne passant sous la RN 2 et la création d'un trottoir le long de la RD 148 permettant aux habitants du quartier de la croix d'Andolle de se rendre à la gare ferroviaire.

.....Planning de l'opération

| Libellé de la tâche | Début | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Chemins agricoles-RD 84-remblais RD 548 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| OA Le Plessis | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Equipements de sécurité/signalisation | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Chaussée neuve Nanteuil | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Chaussée neuve Plessis | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Requalification chaussée existante | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Aménagements Paysagers | | | | | | | | | | | | | | | | |

Doublement de la déviation de Nanteuil



Ouvrage d'art de l'échangeur RD 136/RD148 : doublement du pont.



Requalification de l'échangeur de la RD 136 : les terrassements.